

de magnifiques vaches laitières de races croisées, quelques exceptions de race pure, à part la race canadienne, des taureaux en nombre considérable et remarquables par leurs formes et leur volume. Nous avons constaté que le taureau acheté par la société était fort inférieur à celui de M. Alfred Caron, cultivateur de Saint-Jean P. J. Ce dernier provient du troupeau du collège de Sainte-Anne. D'ailleurs rien d'étonnant en cela, puisqu'il est reconnu depuis longtemps que le collège de Sainte-Anne possède un troupeau très recommandable.

Dans les années précédentes, notamment il y a deux ans, les moutons occupaient une large place dans l'exhibition du comté de l'Islet. Cette année, c'était bien médiocre, à part les moutons de M. Eugène Casgrain, de l'Islet, qui s'est fait une réputation dans cette spécialité.

La race porcine ne se recommandait pas dans la dernière exhibition. Les échantillons que l'on avait amenés se trouvaient relégués à distance, en majeure partie renfermés dans des boîtes à demi-jour, en sorte que les formes de l'animal étaient à peine perceptibles. Sans doute l'on n'avait pas prévu que le nombre des sujets à exhiber l'emporterait sur le nombre de loges; pourtant il n'y avait, paraît-il, que 21 sujets dans ce département. Le nombre vaut-il dans un comté où il y a près de 200 membres-souscripteurs.

Quant à la classe des produits, si tous les articles ne méritaient pas une mention honorable, l'on remarquait cependant du beurre de premier choix, d'excellent fromage, provenant de la fromagerie de Saint-Roch des Aulnaies, du sucre très recherché, de la graine de mil que plusieurs colons de Sainte-Perpétue et de Saint-Pamphile savent récolter avec avantage, ainsi que le tabac canadien dont la culture se fait en grand presque partout. Ce tabac devient un important article de commerce.

Plusieurs colons ont obtenu des prix pour les terres neuves non labourées, ainsi que pour les labours, à certaines conditions. C'était là rendre justice à trois paroisses de l'intérieur qui, à part le désavantage d'avoir à parcourir vingt et vingt-cinq milles pour exhiber leurs produits, n'avaient pas eu d'encouragement l'année dernière: ainsi l'avaient voulu les directeurs les plus désintéressés.

Le département des étoffes était magnifique. Le comté s'est fait une réputation bien méritée pour ce genre d'industrie, et à chaque exhibition cette réputation se maintient. Au témoignage d'un étranger, du comté de Lévis, qui a fait ses preuves comme industriel et agronome, la salle qui contenait les étoffes donnait le spectacle d'un magasin bien rempli et même d'une manufacture en pleine opération.

M. Louis Lapointe, qui cultive avec intelligence les abeilles depuis quelques années, ne faisait pas défaut dans la présente exhibition.

Le même jour, la société d'horticulture, dont M. Auguste Dupuis est l'âme, faisait son exhibition de fleurs et de tous les produits de jardinage. Pour les fleurs, la collection est magnifique, mais inférieure à celle qui fut exhibée en 1880. Les raisins, les pommes et les prunes, sont magnifiques et des plus belles qualités, quant à l'apparence et au goût. Les vins de gadelles, cerises et autres sont exquis. Pour les légumes, à part quelques exceptions en choux, blé d'Inde, oignons et céleri, c'est incomplet. L'exhibition horticole faite à Saint-Eugène, l'année dernière, l'emporte de beaucoup pour le nombre et le volume des fruits.

En somme, cette exhibition offre un grand intérêt, mais l'intérêt serait majeur, si l'on choisissait un lieu plus convenable. Concentrer sur un terrain d'environ deux arpents en superficie plus de 50 têtes de chevaux, près de 100 têtes de bestiaux, environ 80 moutons dans des loges, 21 porcs tant dans des loges que des boîtes de transport, plus de 400 voitures de toutes dimensions, plus de 4,000 personnes, le tout

pêle-mêle. Des troupeaux entiers arrivaient à la course au lieu de l'exhibition et se répandaient au milieu de la foule, ainsi qu'autour des voitures et des animaux déjà fixés à l'amarre.

Des taureaux presque furieux s'élançaient et entraînaient sans peine des binaudes à moitié pourries et renversées d'avance, et dans ce pêle-mêle, l'on ne distinguait personne appointée pour la garde des animaux dangereux, et pour préserver la vie des enfants et autres personnes sans défiance.

En outre, par un des plus beaux jours, au milieu d'une des plus remarquables semaines de la saison, fouler un terrain humide et des plus malpropres pour se rendre compte du bétail. C'est chose étonnante, surtout lorsque l'on prétend avoir tous les droits, entre autres celui des exhibitions à sa porte. Mais depuis plusieurs années, l'on n'aurait pas pu trouver un local plus convenable.

Après de tels faits, — l'aurait-on jamais soupçonné, — et avant même la proclamation des prix, le président de la société d'agriculture du comté de l'Islet, s'apitoyant sur le sort de sa patrie, voulut consulter le peuple, comptant d'avance sur le suffrage universel. Il demanda à tous ceux qui étaient présents, surtout ceux qui devaient recevoir des prix, de se prononcer pour Saint-Jean P. J. à l'exhibition prochaine. C'est à peine si quelques voix ont appuyé cette demande, mais presque tous réclamèrent jusqu'au point de signaler une mêlée, si l'on n'eût renoncé à ce projet. Faut-il avouer que le temps n'était pas bien choisi pour émettre cette opinion!

Communiqué.

L'Association forestière de la P. Q., C.

Un saint évêque de notre province a dit qu'une affaire qui se souffre pas de difficultés ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe, donnant par là à entendre que toutes les choses bonnes et importantes rencontrent des adversaires. A ce sens, notre jeune association se classe de suite dans la catégorie des choses bonnes et utiles, car elle rencontre déjà des adversaires. En effet, deux journaux de la province, tout en admettant que le principe qui a présidé à la formation de l'A. F. est bon, prétendent cependant que l'association en elle-même est inutile. Voilà qui est difficile à couler. Si le principe est bon, savoir celui de la conservation, de la réparation et de la création des forêts, pour qu'il fût inutile en application, il faudrait que nous n'eussions pas de forêts à conserver, à réparer et à créer. Or, au contraire, nous avons tout cela. Beaucoup de nos forêts sont encore debout, mais menacent d'être ruinées avant peu, si nous ne veillons à leur conservation. Notre association fait de cette conservation l'un des points de son programme. Nous avons des forêts qui sont dilapidées depuis longtemps et à peu près ruinées, qui ont besoin de réparation. Notre association fait de cette réparation un autre point de son programme, et, pour montrer ce qu'elle peut faire en ce sens, nous renvoyons les journaux plus haut mentionnés à la lettre d'un des membres du comité général, M. Dupuis, que nous citons plus bas. Nous avons certaines régions du territoire de notre province qui sont tellement bien déboisées qu'elles ne contiennent plus de bois et qu'il faut payer des prix exorbitants pour avoir de bien loin du bois de construction et de chauffage. Ces régions exigent qu'on y crée des nouvelles forêts, si nous ne voulons les voir désertées petit à petit par leur population. Notre association fait de ce point le troisième de son programme.

Elle a donc sa raison d'être et ne vient en aucune manière nuire au mouvement de colonisation dont parlent ces journaux, mouvement qui, d'après eux, devait empêcher tous les autres. S'il est important de coloniser, c'est-à-dire, de déverser le trop plein de la population des vieilles paroisses dans de nouveaux centres, il est d'une importance qui prime la première d'empêcher ces vieilles paroisses de se dépeupler entièrement. Or, une des causes qui font émigrer, en certains endroits, est le déboisement, qui fait que le chauffage par le bois est devenu excessivement onéreux. Si des gens croient bon, comme on le voit à Saint-Roch des Aulnaies, de reboiser là où il peuvent cependant avoir des terres à bois, à \$2 l'arpent, tout près de chez eux, à plus forte raison on devra aimer et tenir à reboiser là où il faut faire quatre, cinq et six lieues et même plus, pour avoir le bois nécessaire à la consommation.